

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



AU CONCOURS HIPPIQUE — LA PRÉSENTATION DES CHEVAUX ATTELÉS

CHRONIQUE

CERTAINEMENT il est prématuré de chercher à tirer des déductions sérieuses de la période préparatoire actuelle. Il faut cependant bien s'arrêter après cette première étape accomplie et jeter un coup d'œil en arrière, si bref que soit le chemin parcouru avant la réouverture imminente de Longchamp. Car nous avons déjà vu quelques-uns des protagonistes qui doivent alimenter la campagne classique.

L'impression qu'ont laissée ces premières rentrées, disons le tout de suite, n'est pas favorable. La jeune génération ne nous a guère apporté que des déceptions immédiates et point encore de promesses de réhabilitation.

Presque toujours à cette époque les vétérans, faits au métier, aptes à s'entraîner rapidement, montrent une forme supérieure à celle des jeunes. Rien n'est plus naturel, plus explicable. Aussi se tient-on en garde contre les conclusions hâtives. Nous savons d'avance que si nous les condamnons, les trois ans nous infligerons sous peu de formels démentis. Ils auront leur tour de forme.

Mais, sans faire autre chose que d'enregistrer les faits acquis, on constate que rarement les premières escarmouches auront été plus défavorables que cette année aux chevaux de trois ans.

Un très gros prix, inusité, créé par suite des fantaisies du calendrier qui a mis le lundi de Pâques hors du programme de la Société d'Encouragement, un très gros prix a provoqué prématurément la rencontre d'animaux d'âge différent sur l'hippodrome du Tremblay.

Un écart de poids considérable n'a pas suffi à rapprocher les trois ans représentés par Ramesseum et Sablonnet des quatre ans. Entre ceux-ci la course a été fort belle, Ronde de Nuit a ajouté un nouveau fleuron à sa couronne déployant beaucoup de cœur dans sa lutte contre Ossian, bien que son poil piqué, son aspect un peu pauvre aient fait douter de sa condition. Hérouval qui atteint bien juste à la seconde classe a pu finir une demi longueur devant Ramesseum en lui rendant vingt-huit livres. Certes le fils de Perth est encore tout chargé de viande et même de graisse, il n'approche pas de sa vraie forme; mais cet échec est si net qu'on ne peut conserver l'opinion que ses débuts avaient créée. Il s'est d'ailleurs alourdi sans se souder et n'a pas un aspect plaisant. Sablonnet qui a figuré à peu près de même façon a bien fait au contraire, d'une année sur l'autre, et se réhabilitera sûrement d'un échec d'autant plus explicable, que c'est sa compagne d'écurie qui a gagné.

Une foule considérable était venue assister à ce great event. Le Tremblay a connu pour un jour la grande vogue d'Auteuil et de Longchamp, et le Pactole s'est déversé dans ses caisses. C'est en ces occasions que l'on apprécie la situation particulièrement brillante, que l'ancienneté crée aux deux premières Sociétés parisiennes, en leur faisant attribuer tous les dimanches de l'année, puisqu'un seul de ces jours privilégiés, c'est presque la Fortune pour un hippodrome ordinaire.

En dehors du prix de la Société de Sport de France, le menu des courses plates ne comprenait que les habituels prix de 10.000 francs dont la fréquence est telle qu'on ne prend plus la peine de les signaler.

Deux d'entre eux cependant pour notre retour à Maisons-Laffitte ont présenté un excellent intérêt. Le Prix Perplexe a servi de rentrée triomphale à Fils du Vent. Jamais Oversight n'a pu le faire galoper un moment, non seulement il a été dominé dès le départ par le déboulé extraordinaire du fils de Flying Fox, mais même à la fin du parcours jamais il n'a pu galoper un moment dans la foulée du vainqueur. Malgré sa récente victoire sur Ronde de Nuit, on ne peut donc considérer le cheval de M. Vanderbilt comme étant au mieux de sa forme et cette ligne encore contribue à atteindre le prestige de la jeune génération. Celle-ci était conviée le même jour au prix des Haras Nationaux. Messidor y faisait sa réapparition et un poulain précédé d'une bonne réputation Romarin demi-frère de Roi de l'Air par Lauzun au lieu de Perth y débutait. Tous deux étaient fort entourés. Messidor nous a quelque peu déçus. Il est encore monté sur jambes au cours de l'hiver au lieu de prendre le corps qui lui manquait déjà l'an dernier. Dans sa silhouette élégante il ne donne pas une impression suffisante de force. Romarin, au contraire, beau poulain bai brun important, longiligne, avec cette ossature un peu heurtée mais puissante que léguait généralement son père plaisait beaucoup malgré ses jarrets discutables. A côté d'eux Radis Rose semblait d'un modèle bien réduit. C'est cependant le gagnant du Prix de Saint-Cloud qui l'a

emporté de la façon la plus nette, déployant quelques foulées de très bon cheval devant Messidor. C'est pour lui qu'il faut regretter le changement de date du Prix Delâtre; dans sa condition actuelle, le cheval de M. Olry-Rœderer eut été bien difficile à battre.

Ce sont donc deux Ex-Voto qui ont fini en tête, dans l'épreuve ouverte aux seuls produits de nos étalons nationaux. Ces deux demi frères aussi dissemblables que possible font honneur aux reproducteurs de l'Administration, mais le succès tend à souligner la parcimonie étrange dont les représentants de l'Etat avaient fait preuve jadis en n'offrant qu'une cinquantaine de mille francs pour le fils du Sancy, vainqueur de notre Derby: indication fort heureuse à la vérité pour les acheteurs étrangers qui peuvent ainsi trouver dans les évaluations officielles une base pour déprécier notre élevage national.

Il est vrai que depuis ce temps, depuis les critiques que lui avaient valu cette étrange conception de nos intérêts nationaux, l'Administration entoure plus que jamais de mystère toutes ses opérations.

Si nous signalons l'éclipse momentanée des couleurs de M. Vanderbilt, survenue, comme toujours, au moment précis où l'on entonnait leurs louanges; si nous relevons les succès de Lorlot comme étalon, nous aurons épuisé la matière que nous offrent les courses plates.

C'est du reste Auteuil qui a tenu le haut du pavé avec sa magnifique réunion traditionnelle de Pâques. Favorisée par un temps inespéré à cette date, elle a eu un éclat sans précédent. Et son succès a été d'autant plus légitime que le Prix du Président de la République avait été établi par le handicapeur de façon irréprochable.

Quatre chevaux se sont trouvés finir dans un mouchoir, sous les yeux du juge. Une fois de plus, Alec Carter a trop prolongé sa course d'attente avec Troyen, sans cela il l'eût emporté très probablement. C'est un honnête cheval, Or du Rhin III, qui a fait triompher les couleurs d'un petit propriétaire. L'événement est trop rare pour qu'on ne l'accueille pas de bon cœur.

L'autre grande course de la journée, le Prix Le Gourzy, a été un facile succès pour Reine d'Or II; la fille de Vinicius aurait trouvé un adversaire sérieux en Nectar II, s'il ne s'était trompé de parcours et n'avait fait, pendant la course, cent mètres de plus que le reste du lot.

L'impossibilité de figurer dans les épreuves importantes, lorsqu'on manque d'un jockey de tête, apparaît ainsi avec évidence une fois de plus.

Ce sont deux cavaliers français, les seuls, d'ailleurs, qu'on puisse opposer à Parfremont et à Carter, R. Sauval et Defeyer, qui pilotaient Reine d'Or II et Or du Rhin III. Et ces deux chevaux sont préparés par le même entraîneur, Michel Pantall, qui a acquis avec toute sa famille, depuis longtemps, la qualité de Français. Peu à peu, nous atteindrons ainsi le jour où, sur le turf, nos compatriotes auront enfin conquis la place, jadis exclusivement réservée à des étrangers.

Le progrès est lent à venir.

Au Sénat, ont retenti avec mesure les échos de la discussion du Budget de l'Agriculture. Très justement, on a repoussé une proposition de M. Darbot, tendant à placer chez le petit éleveur, aux frais du Pari mutuel, de jeunes juments qui, en faisant des poulains, eussent constitué, paraît-il, une réserve pour la mobilisation éventuelle. On voit quelle figure ces jeunes mères eussent fait dans les rangs de notre cavalerie.

Puis, comme toujours, les représentants des divers élevages sont venus chanter les louanges de la production locale. A ce propos, on a exalté une fois de plus le mérite du norfolk au détriment du cheval normand pour le service de l'artillerie.

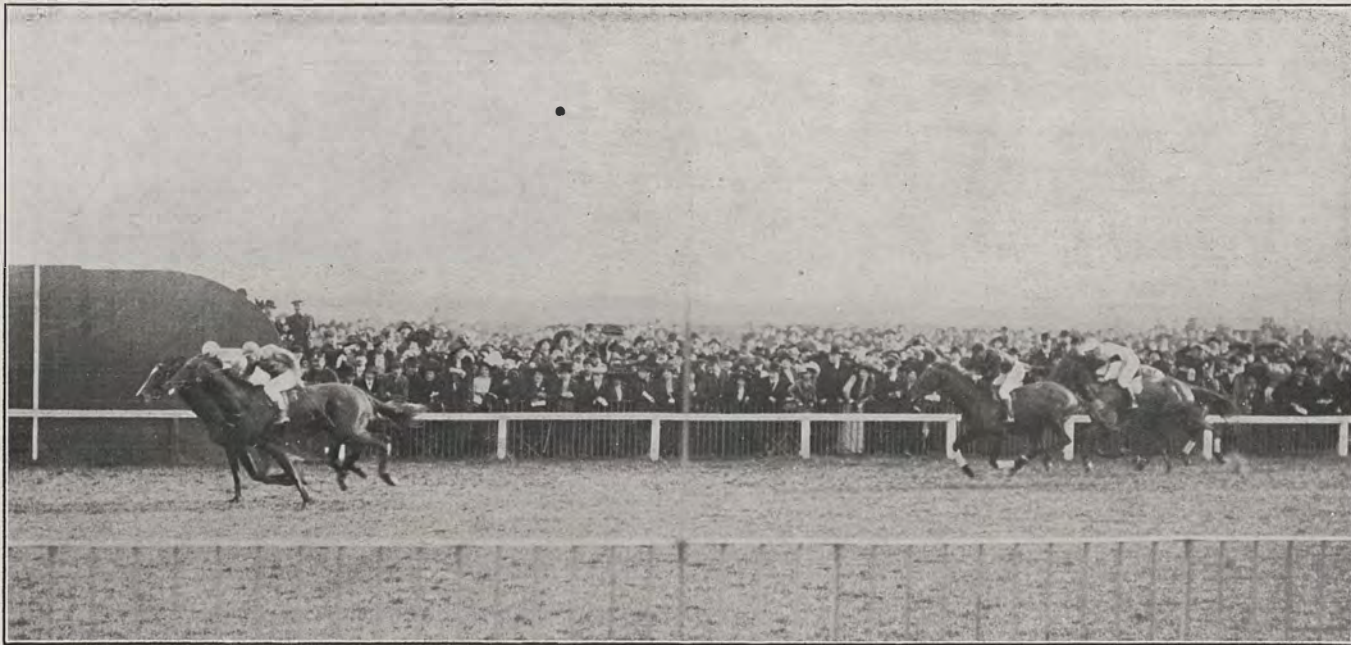
C'est dans l'ordre, nous ne pouvons louer une de nos productions qu'en cherchant à diminuer la voisine.

Il convient cependant de rappeler qu'une grande partie des artilleurs soi-disant bretons, fournis par le Dépôt de Guingamp, proviennent de la Manche.

En ce moment, par exemple, pour arriver à parfaire leur commande, les fournisseurs habituels du dépôt vont acheter dans l'Avranchin tout ce qui rentre dans le format imposé par la Remonte. On nous signale ainsi le départ de deux convois de 150 têtes que l'on va naturaliser bretons.

Cela n'a pas autrement d'importance, mais il n'est pas mauvais de le constater.

J. R.



Ronde de Nuit
Ossian
Hérouval
Bergamote
Ramesseum
LE TREMBLAY, 28 MARS — L'ARRIVÉE DU PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE (2.150 MÈTRES)

NOS GRAVURES

LE PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE (2.150 mètres), spécialement créé pour la réunion du Lundi de Pâques donnée sur l'hippodrome du Tremblay, remporta tout le succès qu'il méritait. Après une course vivement menée par Ramesseum, Ossian et Ronde de Nuit nous faisaient assister à une jolie lutte pour la conquête de la première place. La pouliche de M. de Brémond s'assurait le meilleur

d'une encolure. Hérouval terminait troisième devant Ramesseum. La réunion du dimanche de Pâques favorisée par un temps idéal avait attiré sur l'hippodrome d'Auteuil une assistance aussi nombreuse que choisie.

LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (Steeple-Chase 4.500 mètres), épreuve capitale du programme, vit 14 concurrents prendre le départ parmi lesquels le cheval anglais Carnegie.

Après une lutte merveilleuse, Or du Rhin III, Troyen et Mario passaient le poteau dans la même foulée et le juge classait Or du Rhin III premier devant Troyen et Mario. Le cheval de M. Liénart que beaucoup de sportsmen ont cru voir premier s'assurait, comme le montre notre photographie, un avantage indiscutable quelques foulées après le poteau d'arrivée.

LE PRIX LE GOURZY (Haies 4.000 mètres) revenait à Reine d'Or II, qui s'assura la victoire par quatre longueurs devant Cantinier II et Maurienne.

LE PRIX DE TURENNE (Steeple-Chase militaire 4.000 mètres) revint à Zéphir II, qui triompha nettement devant Royal II et Bannière II.



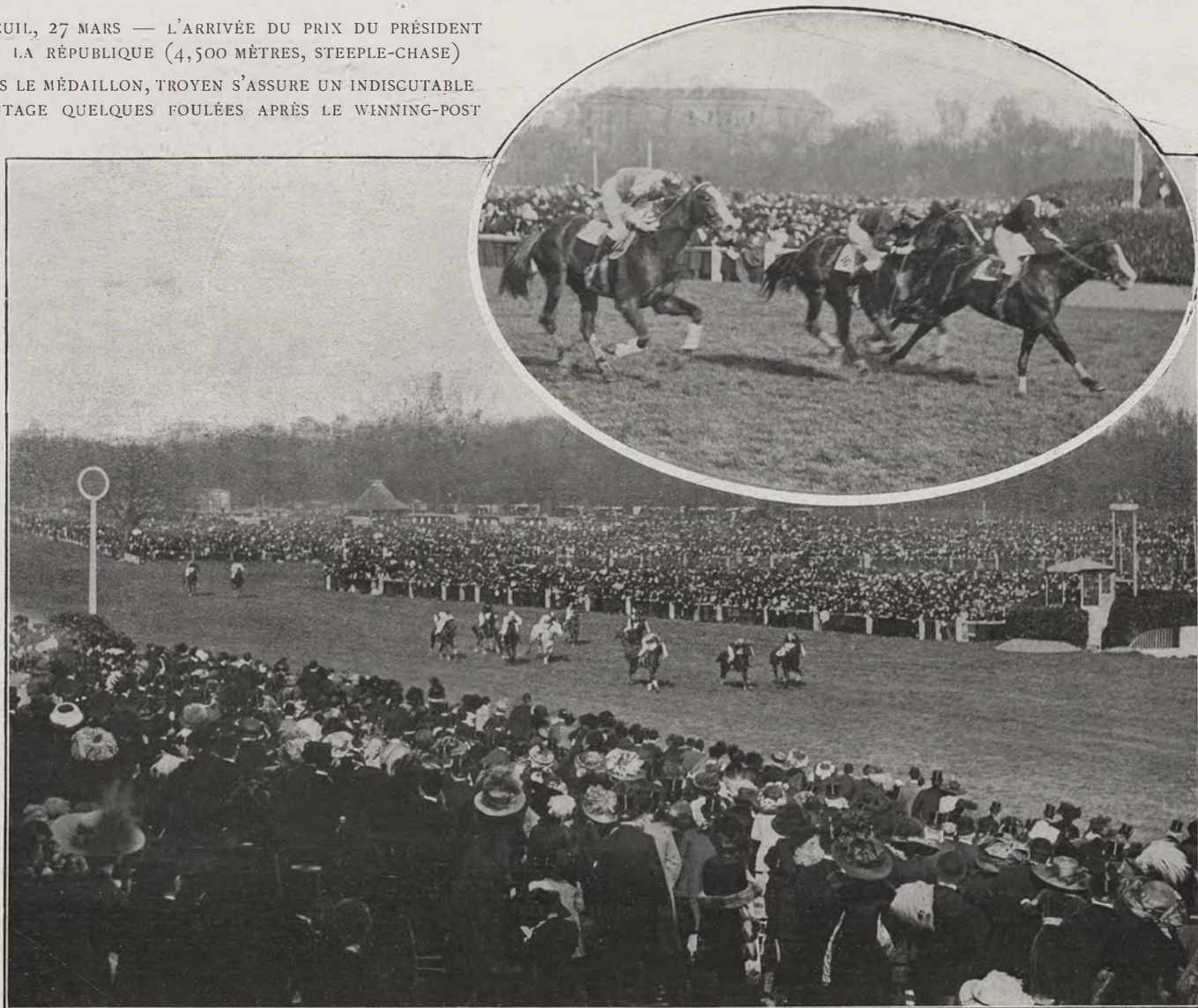
Mutchikoak
Five o'clock
Loulia
Belus II
AUTEUIL, 27 MARS — LE SAUT DE LA HAIE DU PAVILLON DANS LE PRIX LE GOURZY (4.000 M. HAIES)
DANS LE MÉDAILLON : REINE D'OR II GAGNE FACILEMENT DEVANT CANTINIER II, MAURIENNE ET LOULIA



AUTEUIL, 27 MARS

1. LE SAUT DU BULL-FINCH DANS LE PRIX TURENNE (STEEPLE-CHASE MILITAIRE) 4.000 MÈTRES
 2. UNE CHUTE A LA RIVIÈRE DU HUIT
 3. REINE D'OR II, P^e B., NÉE EN 1905 PAR VINICIUS ET PICARDIA, APP. A M. CHAMPION, VAINQUEUR DU PRIX LE GOURZY — 4. LE DÉFILÉ
 DES CONCURRENTS AVANT LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
 5. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DES TRIBUNES DANS CETTE MÊME ÉPREUVE, CARNEGIE, DIADOQUE ET GOLDEN PHEASANT SONT EN TÊTE

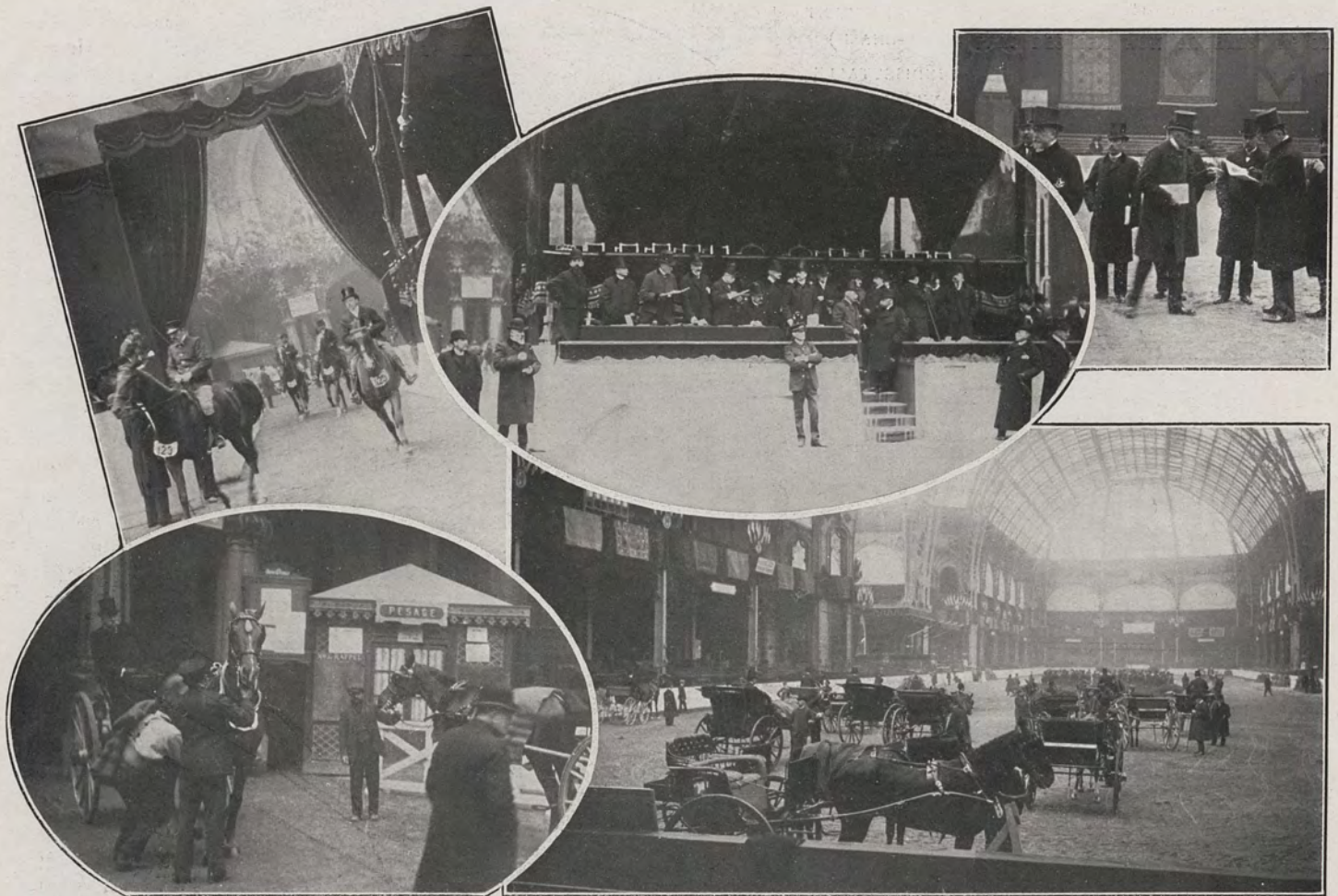
AUTEUIL, 27 MARS — L'ARRIVÉE DU PRIX DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE (4,500 MÈTRES, STEEPLE-CHASE)
DANS LE MÉDAILLON, TROYEN S'ASSURE UN INDISPUTABLE
AVANTAGE QUELQUES FOULÉES APRÈS LE WINNING-POST



Héron Monsieur Monestyr La Corse
Gelden Phensant Sauveur Mario Or du Rhin III Troyen



OR DU RHIN III, P^h AL., NÉ EN 1906 PAR CHÉRI ET LA LORELEY, VAINQUEUR DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
APPARTENANT A M^{me} DOUBLET

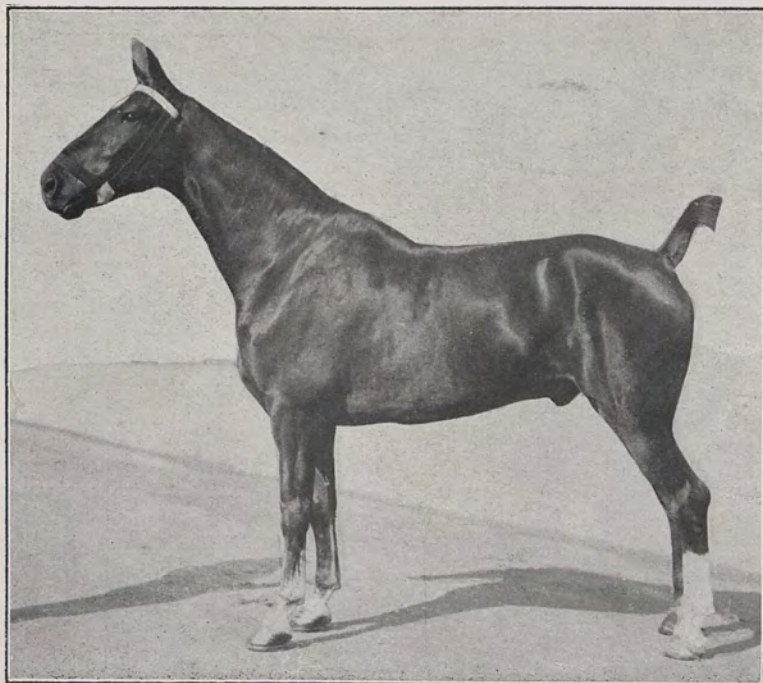


AU GRAND PALAIS

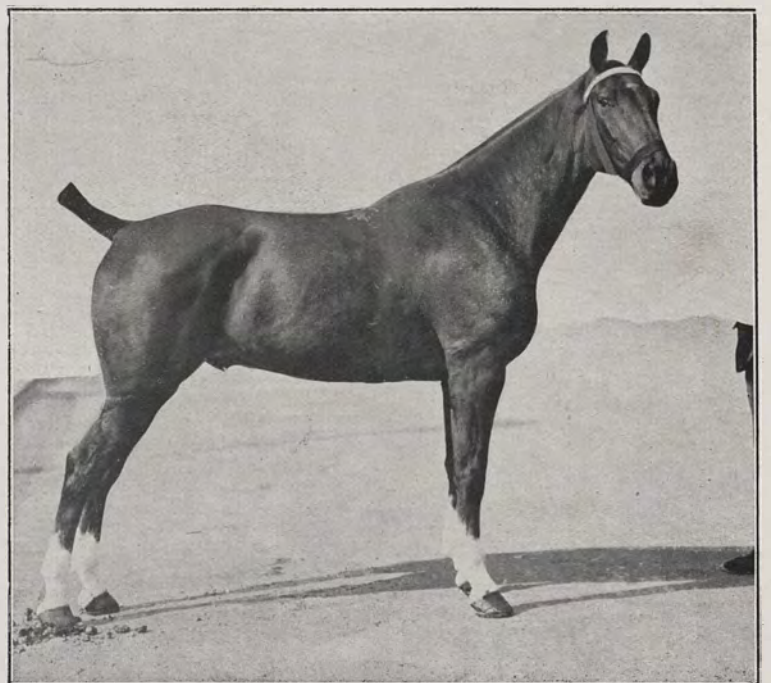
CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

Au moment de commencer notre compte rendu habituel du Concours Hippique de Paris, nous sommes heureux de féliciter l'honorable président de la Société Hippique Française des efforts constants qu'il fait pour rajeunir le programme un peu vieillot de la Société qu'il dirige,

en créant de nouvelles classes ou en modifiant les conditions des classes déjà existantes : c'est ainsi que pour les chevaux d'attelage nous voyons figurer, pour la première fois, au programme une catégorie de chevaux trotteurs ayant un record sur l'hippodrome d'au moins 1'46"; il est certain que depuis la vogue toujours crois-



JUPITER, AL., 5 ANS, 1^m62, PAR LANTURLU ET BLONDINETTE
A M. C. PILLEVUYT, PRIMÉ DANS LA 2^e CL., 2^e D^{on}



GABION, B. B., 4 ANS, 1^m54, PAR BLAISON ET LYDA
A M. J. CLÉMENÇON, 1^{er} PRIX DES CHEVAUX ATTELÉS, 4^e CL., 1^{re} D^{on}

sante de l'automobilisme, le cheval considéré uniquement comme moyen de transport perd de jour en jour de son utilité, tandis que les amateurs qui trouvent du plaisir à conduire un cheval énergique, recherchent de plus en plus un cheval à allures rapides autant qu'élégantes. Dans la classe des chevaux de selle, ce n'est plus seulement par taille que les animaux sont engagés, mais aussi par leur aptitude à porter le poids : c'est une réglementation depuis longtemps appliquée en Irlande et nous sommes heureux d'en voir faire l'application au Concours de Paris. Nous n'avons pas encore pu juger *de visu* ces innovations au moment où nous écrivons ces lignes, mais, sans aucun doute, nous ne pouvons qu'y applaudir, et nous nous faisons un devoir d'en rendre, dès à présent, hommage à leur auteur.

La classe des petits chevaux a été un triomphe pour l'élevage du Centre, puisque les deux animaux classés en tête de cette catégorie sont nés dans cette région et ont été présentés par l'école de dressage de Néronde. Tous deux sont issus d'étalons nés eux-mêmes dans le pays et qui ont brillé dans les courses de ce centre d'élevage. Le premier prix des jeunes, Gabion, est un fils de Blaison, un trotteur sorti des écuries de M. de Chantemerle et gagnant des derbys du Centre. Ce poney, compact et près de terre, est fort agréable à voir trotter, avec ses allures énergiques ; il est nettement supérieur à Ginette, une jument de la Vendée, fille du trotteur Gentilly, et à Gulliver, cheval du même pays, fils du trotteur Mars.

Dans la division des vieux chevaux, c'est une jument de la Nièvre, Élégante, fille de Uncle-Sam, le meilleur étalon du dépôt de Cluny, qui se classe en tête.

Cette ravissante jument qui trotte aussi haut que vite est peut-être un peu plus légère que l'animal classé en tête des quatre ans et c'est sans doute à cela que le jury lui a préféré son concurrent pour le prix extraordinaire ; elle n'en est pas moins fort remar-



FIER A BRAS, B. B., 5 ANS, 1^m61, PAR JUVIGNY ET CAPRICIEUSE, A M. PICOT
1^{er} PRIX DES CHEVAUX ATTELÉS, 2^e CLASSE, 2^e DIVISION



ELBRICH, B., 6 ANS, 1^m62, PAR RÉSÉDA ET NANCY, A M. A. ROY
PRIX EXTRAORDINAIRE DES CHEVAUX ATTELÉS, 2^e CLASSE, 2^e DIVISION



GALOPIN, B. B., 4 ANS, 1^m58, PAR NARCISSE ET BELLE AU DUC, A M. HÉMARD
1^{er} PRIX DES CHEVAUX ATTELÉS, 3^e CLASSE, 1^{re} DIVISION

quable. Elle précédait dans le classement un cheval de la Seine-Inférieure, Trentet-Un, fils du trotteur du même nom, que certaines personnes préféreraient même au premier prix, mais auquel nous reprocherions d'être plutôt un petit cheval qu'un poney. Le troisième prix, Farfadet, est un poney breton, fils d'Utile II, qui a bien fait depuis l'an dernier.

Dans la troisième classe, Gui, fils d'Utile I par Presbourg, classé premier dans les jeunes, est un cheval alezan fort distingué, trottant bien et de belle envergure : il est encore un peu poulain et ne peut que gagner avec l'âge. Il est nettement supérieur à ses suivants immédiats, Général, cheval rouan de la Vendée, qui ne s'est pas livré à la présentation, et à Gaz, un alezan, que nous n'aimons pas beaucoup dans son dessus.

Dans la division des vieux, Ellrich, un cheval de l'Orne, de pure origine trotteuse, puisqu'il est le fils de Réséda et de Nancy par Cherbourg, mère de trotteurs classés, s'imposait comme cheval de tête : il a eu du reste le prix extraordinaire de sa classe.

Son suivant immédiat, Fier à Bras, fils de Juvigny, lui est bien inférieur ; c'est un cheval bai brun avec du gros, des allures, mais dont l'encolure pourrait être plus distinguée. L'animal classé après lui, Faquin, est un cheval avec beaucoup de sang, de belles allures, que nous préférons au premier prix. Enfin, pourquoi avoir mis si loin le cheval alezan, présenté par l'école de dressage de Néronde, qui est un des meilleurs du lot ?

Dans la troisième classe, le premier prix des jeunes est un cheval né dans le Loiret, mais de pure origine trotteuse normande ; ce cheval a de jolies allures, mais il est bien léger dans sa côte, et malgré la martingale dont son driver se servait pour l'empêcher de porter au vent, sa tête était fort mal placée. Le second prix, Gouverneur, sort des écuries de M. Lelou ; c'est un norfolk, mais avec plus de gros qu'on en trouve aujourd'hui dans cette race ; c'est un bon alezan avec des membres et de l'ossature ; peut-



EN SELLE APRÈS LE PASSAGE DU FAGOT



SYLVIO (M. LOUIS BOURBON) DANS LE PARCOURS DE CHASSE

être pourrait-on lui demander le dessus un peu plus rigide, mais c'est un défaut de la race. Gavarni, auquel a été donné le troisième prix, a du gros, de la qualité et trotte en bon cheval. L'animal classé après, Gladiateur, sort de la même maison que le second prix, Gouverneur, dont il est le frère par son père British Empire; il est, du reste, du même acabit.

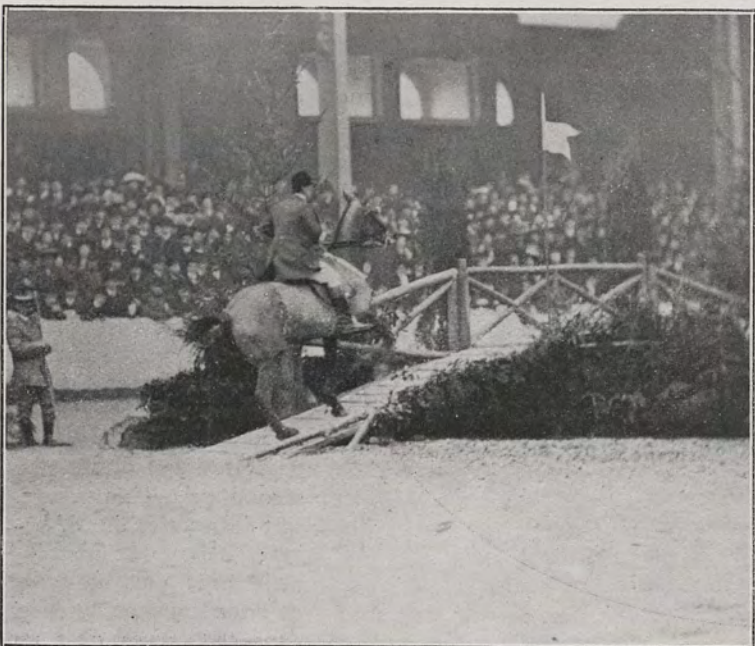
Dans la division des vieux chevaux, l'animal classé premier et auquel a été attribué le prix extraordinaire, est un cob alezan, né en Bretagne, avec beaucoup de gros et en même temps beaucoup de distinction; il trotte des quatre pattes, et c'est un vrai bon cheval supérieur au reste du lot, et notamment au premier prix des jeunes. Emblème, fils d'Harley, dont il a la robe noire, a un dessus bien soutenu, mais n'offre rien de par-



PHARAÏLDE (M. WICKERSHEIMER) SAUTANT LA PORTE DANS LE PRIX JUIGNÉ

ticulièrement séduisant; nous adressons le même reproche à son suivant Fataliste, un cheval de l'Orne, fils de Travailleur II.

La classe des grands chevaux offre rarement dans la division des jeunes un ensemble remarquable, car il faut à de grands carrossiers le temps de se former et de se souder, et ce n'est pas à quatre ans qu'ils peuvent présenter ces qualités; néanmoins l'ensemble cette année était fort satisfaisant. Le cheval classé premier, Graphic, fils de Septidi, est bien dans la formule des Cherbourg, encore un peu rond, pas tout à fait formé. Le second Géant, fils d'un norfolk, né dans le Cher, marque beaucoup plus de sang, a des allures plus relevées, et nous plaît davantage; cependant il est peut-être moins que son concurrent dans la formule du grand carrossier.



LE PASSAGE DU PONT DANS LE PRIX JUIGNÉ

JUMPING JONES (V^{te} DE MALHERBE) DANS LE PRIX JUIGNÉ

CHIENS

Pourquoi exige-t-on des Chiens vites?

FAIRE des chiens construits pour marcher toujours plus vite serait sportivement aussi ridicule qu'inutile, si l'éleveur n'avait constamment en vue le but pratique auquel l'animal dont il s'occupe est destiné, c'est-à-dire la chasse. Cette raison d'être d'une aptitude particulière à un auxiliaire de plus en plus précieux, domine toute autre espèce de considération; elle est incontestablement la seule et cependant n'est pas toujours immédiatement acceptée.

A ce propos, un très compétent homme de cheval me disait: Comment se fait-il que parmi les concurrents de vos trials à grande quête, on encourage les chiens les plus vites? Je ne vais à ces épreuves que de loin en loin, m'y intéressant comme à toute autre manifestation sportive, et chaque fois qu'il m'a été possible d'en suivre une, j'ai pu remarquer l'extraordinaire vitesse à laquelle marchent les chiens. Je comprends que l'on cherche à augmenter la rapidité des allures du cheval, je ne vois pas la même utilité chez celles du pointer.

Certes, voilà une question qui paraît fort naturelle et qui semble inspirée par un argument sans réplique. Voyez ce pointer découplé au milieu de la plaine, il galope d'une façon vertigineuse, et naturellement sa quête ne peut se restreindre aux côtés de son conducteur, il lui faut du champ pour s'étendre et il ne manque pas de le faire à cent ou cent cinquante mètres à droite et à gauche. Il marche ainsi un moment puis montant dans le vent il perçoit une émanation, l'indique par un coup de nez, prend la voie, la suit aussi loin qu'il est nécessaire et finit par assurer son gibier à deux cents mètres de l'endroit où se trouve l'homme qui le mène. C'est un joli travail, un point merveilleusement pris, mais est-ce bien un point utile? Car enfin, un chien de chasse, comme dirait l'autre, est celui avec lequel on peut chasser; or, le pourriez-vous dans des conditions semblables? Au moment où le chien marquait définitivement son arrêt, vous avez vu le conducteur prendre ses jambes à son cou, se précipiter vers lui, le faire couler et mettre les oiseaux à l'essor.

Allez donc faire de même en chasse? Il faut être agile pour un pareil métier. Une fois passe, deux fois, c'est beaucoup, trois, c'est impossible. Tous les chasseurs n'ont pas vingt ans et quand même auraient-ils cet âge d'or, qu'une gymnastique aussi fatigante les essoufflerait vite par les chaudes matinées d'ouverture où les rayons du soleil tombent droit sur la plaine. Le chien lui-même résisterait-il? Au jour de l'épreuve, sa course ne dure guère plus d'un quart d'heure, vingt minutes, une demi-heure



LINGFIELD MUSA CHIENNE SETTER ANGLAISE A M. LOUIS GILLET, NÉE ET ÉLEVÉE EN ANGLETERRE CHEZ M. MITCHELL ET ENTRAÎNÉE LA SAISON DERNIÈRE CHEZ HERBELIN

de plus. Voilà le raisonnement que l'on entend souvent tenir et les arguments qui étayent une théorie aussi fausse qu'elle est vraisemblable.

Celui qui la soutient commet une grossière erreur résultant d'une confusion d'autant plus regrettable qu'elle se répand davantage à mesure que croît le nombre de ces réunions particulières.

Les field-trials, pour employer l'expression anglaise, devenue d'un usage courant en France, sont de deux sortes: ceux à grande quête et ceux à quête restreinte. Or, que voit la majorité du public, des éleveurs ou des amateurs dans cette distinction, un peu vague il faut en convenir? Uniquement des différences principalement basées sur la façon de faire concourir les chiens et sur l'étendue de leur quête.

Dans le premier genre d'épreuve, les concurrents courent en couple, deux par deux, à la mode anglaise et vont très loin battre leur terrain; dans le second, au contraire, ils sont examinés individuellement et on ne leur permet pas de s'écarter autant de leur conducteur. C'est l'explication que vous donnera maint amateur si vous l'interrogez à ce sujet. Dans son esprit, il s'agit simplement d'une question de distance et de procédé que certains ont spécialisée, mais il ne regarde pas plus loin, il ne cherche pas d'autres raisons à ces différences et c'est là où est son erreur.

On vous dira aussi: l'une est l'image de la chasse anglaise, sur les moors; l'autre est la reproduction de notre chasse française en plaine. Ce n'est pas encore complètement exact. D'abord, nous ne sommes pas en Ecosse et il serait vraiment regrettable que le seul besoin d'imitation guidât les chasseurs français vers la pratique d'un exercice que nul désir d'utilité viendrait élever à la hauteur d'un sport.

Il faut voir dans cette distinction, plus nettement marquée qu'on ne le pense généralement, mieux qu'une affaire de



LE DRESSEUR INVITE LE CHIEN A COULER SUR LE GIBIER

goût ou de règlement, mais bien une division obligatoire dictée par la valeur des concurrents eux-mêmes, la spécialité de leurs moyens et le but vers lequel ils sont dirigés. Les épreuves à grande quête sont, en réalité, des concours de reproducteurs, les épreuves à quête restreinte sont des concours de chiens de service. Quand je dis : sont, j'emploie un terme inexact; il serait mieux de dire : devraient être. Car les concurrents de ces deux sortes d'épreuves appartiennent le plus souvent à l'une et à l'autre de ces deux catégories, mélange qui tend d'ailleurs à disparaître.

Ainsi donc on ne devrait voir — et on ne tardera probablement pas à arriver à ce résultat — dans les épreuves à grande quête, que des reproducteurs, des étalons et des lices qui rendent illustres les pedigrees et que l'on ne devrait jamais employer à la chasse. Ce que l'on recherche chez ces animaux, ce sont les qualités physiques et morales qui font les grands chiens et qui, transmises à leur descendance, assureront l'excellence de nombreuses lignées de bêtes de services. Ces reproducteurs qui constituent les familles nobles de l'espèce ont un rôle déjà suffisamment délicat à remplir pour qu'on ne les astreigne pas à d'autres travaux que d'ailleurs leurs aptitudes spéciales les empêchent d'exécuter. Qui peut le plus, peut le moins. Si l'on rencontre parmi les concurrents des épreuves à grande quête, des sujets capables d'aller très vite et très loin chercher le gibier, il est certain que les produits de leurs croisements hériteront dans une certaine mesure de ces qualités merveilleuses exagérées à dessein et que l'on entretient constamment en vue d'une production toujours plus abondante. Là, réside toute la science de l'amélioration des races sportives et l'utilité des concours à grande quête. On comprend pourquoi les vitesses toujours plus grandes sont demandées à ces chiens et pourquoi aussi il est erroné de les considérer comme des chiens ordinaires. C'est parmi eux que le chasseur doit aller chercher non pas les auxiliaires qu'il emploie devant son fusil, mais les étalons et les lices qui lui permettront d'obtenir ces derniers.

Or, ces derniers aussi doivent aller vite. Ils doivent même aller de plus en plus vite, parce qu'à mesure que les ouvertures se succèdent la poursuite du gibier l'exige. Qui chassait il y a vingt ans ne saurait plus chasser de la même façon aujourd'hui : les attitudes du gibier sont différentes. Il semble qu'avec les saisons troublées, le nombre sans cesse grandissant des chasseurs, les progrès du braconnage, les perdrix soient devenues plus méfiantes. Elles se laissent beaucoup plus difficilement approcher : on dirait qu'elles ont conscience du danger qui les menace toujours davantage. Elles se sont peut-être rendu compte des améliorations

énormes qui ont été apportées aux armes à feu ; elles doivent savoir qu'actuellement on tire beaucoup plus vite et beaucoup plus loin et qu'il n'est plus besoin pour le chasseur de ménager ses cartouches, puisqu'un magasin lui en assure une provision dans son fusil. Pour-

quoi pas ? Toujours est-il que de plus en plus le gibier devient fuyard et qu'il faut aller le chercher de plus en plus loin. Il diminue aussi. Sa rareté actuelle rend plus pénible le travail du chien. Il est nécessaire qu'il batte beaucoup de terrain souvent avant de percevoir une

émanation. Où l'on trouvait dix compagnies, il n'y en a plus que trois. Et dame ! on a beaucoup plus de chemin à faire avant de tirer un coup de fusil ; davantage encore si l'on veut en tirer le même nombre qu'autrefois. Comme on ne dispose pas de plus de temps, il faut procéder plus rapidement : c'est le chien qui doit marcher à la place de son maître et c'est pour cela qu'il doit aller vite.

Enfin la vitesse chez les chiens de grande quête n'est pas seulement utilisée et développée en vue de la sélection, elle sert aussi à ceux qui pratiquent un élevage raisonné, à contrôler la valeur d'une autre grande qualité indispensable chez le chien de chasse : l'odorat. Elle est un moyen parfait de se rendre compte de la puissance de nez du chien, c'est-à-dire du plus ou moins grand développement de son sens olfactif. Un pointer ou un setter à qui sa construction et sa musculature permettraient des vitesses énormes, mais qui ne pourrait percevoir les émanations du gibier qu'à de courtes distances serait un chien incomplet, défectueux même, presque inutilisable. Le résultat de cette absence d'homogénéité dans l'ensemble de ses facultés n'est pas douteux : le plus souvent, il manque ses arrêts, ne sent les oiseaux que lorsqu'il est sur eux et les fait voler. Ces médiocrités existent, elles se rencontrent assez fréquemment et les spécialistes du dressage les caractérisent avec une expression qui ne manque pas de pittoresque : ils disent que « ce sont des chiens qui ont trop de pattes pour leur nez ». Au contraire, si l'animal possède des moyens parfaitement équilibrés, il ne commettra jamais la faute la plus grave, celle qu'il est impossible de pardonner, le flush, la mise à l'essor dans le galop. Il décèlera la présence du gibier du plus loin qu'il pourra et, plus vite il le fera, plus il sera un sujet brillant.

A grande vitesse, grand odorat donc, et, puisque l'on vient de voir que cette seconde qualité augmente en raison directe de l'autre et qu'en outre on sait qu'elle est indispensable, il n'y a plus lieu de s'étonner si l'on s'efforce constamment de grandir la première. Les deux marchent de front, elles ne sauraient exister l'une sans l'autre et de leur perfection découle celle de tous les organes du chien.

Le chien vite doit posséder une construction irréprochable dans son coffre et ses leviers. La tête ne peut être défectueuse si le sens olfactif est développé. De là à approcher la beauté du type, il n'y a qu'un pas, et un jour viendra où ce spécimen idéal se rencontrera fréquemment en exposition et sur le terrain.

Jacques LUSSIGNY.



LE CHIEN MARQUE UN ARRÊT, LE DRESSEUR FAIT COULER RIEN NE SE LÈVE



UN FAUX ARRÊT DE BENDIGO DE GUIGNEVILLE, POINTER BLANC ET NOIR PAR ECHO JENNY FRAM, APPARTENANT A M. LUDOVIC RIDET

L'Élevage du Cheval de cavalerie

SON PRÉSENT — SON AVENIR

(Suite et fin)

CHAPITRE XV

RÉSUMÉ.

Je crois avoir démontré suffisamment sans avoir craint ni de me répéter ni de répéter ce qui a été dit avant moi, ce dont je m'excuse, que tous les encouragements si richement et si diversement répartis sur l'industrie chevaline sont tout à fait impuissants pour enrayer la crise dont elle souffre.

Sa décadence se précipite d'année en année malgré l'augmentation progressive des libéralités civiles.

Les militaires, pour leur part, sont loin de suivre cette marche normale, en ce temps où le prix des choses augmente continuellement.

Le prix des chevaux de remonte, inférieur à ce qu'il était il y a dix ans, reste maintenant stationnaire; il est politiquement impossible qu'il remonte sérieusement (1).

Le problème qui se pose est non seulement d'enrayer la crise mais encore d'arriver à rendre florissant l'élevage du cheval de cavalerie.

Consultation. — L'élevage ressemble en ce moment à un malade entouré de nombreux médecins qui lui donnent des remèdes inefficaces parce qu'ils ignorent autant l'organe qui est malade que le mal dont il souffre.

On soigne inutilement l'étalement alors que la fonction malade est la jumenterie.

La maladie à guérir c'est la pauvreté et la charité que l'on fait est inefficace sans le travail.

Remèdes. — Recevant de bons outils, aidé au début par les petites charités qui étaient insuffisantes, toutes seules, le malade reprendra des forces et du courage, et verra bientôt son avenir assuré.

En étudiant les différentes questions d'encouragement, nous avons vu que c'étaient les courses qui avaient le mieux réussi, au commencement, pour créer les races.

Mais les courses au galop de demi-sang ont des inconvénients qui en feraient un remède pire que le mal.

Elles ont déjà été essayées et réglementées par les haras, mais elles ont été abandonnées pour plusieurs raisons, dont voici les principales :

Elles tendaient à la diminution de l'espèce.

Elles rendaient les sujets susceptibles et nerveux.

Si elles étaient richement dotées, c'était un appât à la fraude, difficile à relever.

Si elles étaient mal loties, elles étaient inutiles, donc nuisibles.

Nous ne pouvons profiter de cet enseignement qu'au point de vue théorique.

Étudions, par exemple, comment les courses au trot ont réussi à créer, si rapidement, une sorte de race qui a fait la richesse de la Normandie.

C'est parce que les possesseurs des premières pouliches ayant montré une certaine qualité ont fait vraiment de grands sacrifices pour les conserver comme poulinières.

Les fermiers normands ont été bien souvent à la veille de l'expulsion et de la saisie, ne pouvant payer leur fermage; mais ils préféreraient conserver leurs bonnes juments dont on leur offrait pourtant des prix très élevés.

Ils avaient comme but de fonder une race dont tous les produits devaient atteindre la valeur de la pouliche qu'ils voulaient conserver; ils ont tenu bon et en ont été récompensés, jusqu'au moment où l'automobilisme est venu leur porter un très grave préjudice.

Les courses empêcheront toujours heureusement cette race de disparaître.

Remèdes adoptés en Angleterre. — En Angleterre, où la baisse des naissances a été constatée depuis 1906, le ministre de l'Agriculture a proposé, pour remédier à cette crise, d'approuver immédiatement 500 étalons de premier choix et un nombre important de juments d'origine, de façon à constituer rapidement une réserve de 25.000 poulinières de sang, capables de produire d'excellents poulains pour la remonte.

Les Anglais payent leurs chevaux de remonte moins cher que nous, mais quand il leur faut faire un effort pour changer une mauvaise situation, ils n'hésitent pas à le faire sérieux; ils ne procèdent pas par petits paquets et ils se préoccupent des poulinières plus que des étalons, puisqu'ils prévoient 1 étalon pour 50 poulinières, ce qui représente une forte moyenne de saillies.

Crises précédentes. — Il y a eu en France bien des crises hippiques, mais elles ont été plus souvent causées par des guerres que par l'incurie des gouvernements.

La réaction a toujours été assurée par des mesures favorables aux poulinières.

En 1793, notamment, il a été prescrit à la remonte de n'acheter qu'un tiers de son contingent en juments, de 5 ans au moins.

Nous ne pouvons pas préconiser des moyens si draconiens.

Nous ne pouvons non plus utiliser les courses pour fonder notre jumenterie de demi-sang galopeur.

Les encouragements distribués sont mal compris, insuffisants et inefficaces.

Approbatons des poulinières. — Il ne nous est donc possible d'agir sur l'élevage qu'en approuvant nous-mêmes les poulinières au moyen de primes de conservation.

Si l'on voulait consacrer à ces primes l'argent mal employé, on trouverait facilement un million.

Mais je pense qu'il nous faut aller progressivement.

On risquerait d'encourager des sujets non méritants.

On ne peut modifier brusquement l'état de choses actuel : tous les intéressés se plaindraient énergiquement de la diminution de ce qu'ils considèrent comme des droits acquis; l'intérêt particulier ayant de plus fortes racines que l'intérêt général, il est presque impossible de déraciner le mal.

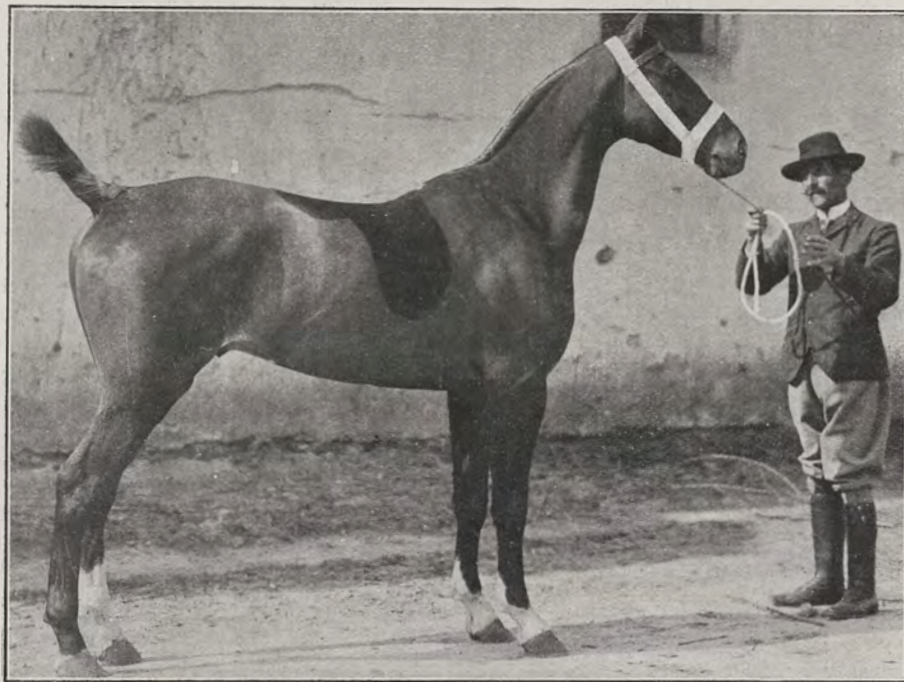
Projet. — J'ai proposé, l'an dernier, à la Société des Agriculteurs de France de présenter au Ministère un vœu tendant à l'augmentation des primes de conservations sur les bases que j'ai posées précédemment :

Diminution des primes d'encouragement et répartition proportionnelle aux chevaux achetés par la cavalerie.

Tout le monde m'approuva sur le moment, mais, le lendemain, chacun s'était ressaisi et avait vu l'endroit où mon vœu lésait ses intérêts particuliers ou de région.

Les Normands ne pouvaient approuver la diminution des primes d'encouragement; d'autres demandèrent encore diverses modifications, de sorte que finalement il ne restait rien de l'économie de mon projet que le vœu lui-même.

Impossibilité de retirer des fonds mal répartis. — Il est fâcheux qu'en élevage, ce qui convient à l'un doive blesser l'autre, et que les fonds



TYPE DE CHEVAL CHAROLAIS

(1) Leur crédit a été diminué cette année encore de 40.000 francs par la Chambre des députés.

soient si mal répartis que l'argent donné justement à l'un semble pris à l'autre.

On ne peut reprocher à personne de se défendre et l'on ne peut demander à celui-ci plutôt qu'à celui-là d'abandonner ses intérêts sous prétexte de patriotisme.

Les races françaises sont comme les enfants d'une même famille, le plus intéressant de tous est celui qui est le plus délicat.

Les enfants bien portants n'ont pas lieu d'être jaloux de ce que l'on fait pour lui.

Il est tout naturel de le soigner particulièrement, non seulement pour lui conserver l'existence, mais encore pour tâcher de l'amener au degré de prospérité des autres.

Cet enfant malingre, dans notre belle famille hippique, est le cheval de cavalerie.

Il est d'autant plus urgent de lui appliquer un traitement de faveur que son existence est plus nécessaire à la défense du pays et que son relèvement sera d'autant plus difficile que l'on attendra davantage.

Mais, pour le soigner, il ne faut pas avoir besoin de retirer quelque chose aux autres, sans quoi toute sympathie lui sera refusée.

Appel à la générosité. — Ce qu'il y aurait de mieux serait de créer de toutes pièces le mécanisme de distribution des primes avec ce que l'Etat pourrait accorder du produit du pari mutuel et en faisant appel à la générosité des grandes Sociétés.

Il me semble que la Société Sportive d'Encouragement, qui ne cherche qu'à être utile et à venir en aide à la Société du Cheval de Guerre, ne ferait pas de difficultés pour changer la destination des 75.000 francs attribués actuellement aux courses de demi-sang.

Les autres grandes Sociétés de courses, si généreuses quand il s'agit du cheval qui est leur raison d'être, donneraient au moins autant.

L'Etat pourrait augmenter un peu la somme qu'il distribue annuellement; les départements, la Société Hippique et d'autres pourraient, il me semble, parfaire les 300.000 francs de la première année.

Répartition. — Cette somme permettrait de distribuer environ 500 primes de 500 francs et au-dessus.

Au bout de 10 ans, il y aurait au moins ainsi 5.000 bonnes poulinières livrées entièrement à la reproduction du cheval de cavalerie, sous les auspices des Haras et des Sociétés donatrices qui pourraient bien intervenir, à l'aide d'un délégué, membre du jury, dans la distribution et surtout dans le choix des étalons à donner aux mères.

On ne peut objecter, je pense, à mon projet, une difficulté d'administration pour les grandes Sociétés de courses, puisque la Société Sportive distribue depuis 10 ans, sans qu'on le trouve contraire à ses statuts, des subsides aux concours de chevaux de selle.

CHAPITRE XVI

Conclusion

L'ÂGE D'OR

Quand on sera arrivé, à l'aide de subventions progressives, à distribuer des sommes plus importantes, l'élevage prendra un essor merveilleux; car l'on pourra doter plus de jumements de primes plus sérieuses.

Les poulinières produisant bien ne seront certainement pas retirées de la reproduction après les 5 ans de leur contrat et l'on arrivera assez rapidement à ce que les 12.000 meilleures poulinières de France soient uniquement consacrées à la remonte de la cavalerie qui n'a besoin que de 7.000 chevaux par an.

Si la Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre français s'y employait avec la volonté de réussir qui la distingue, le résultat souhaité serait bien vite atteint.

Jusqu'à présent, on ne peut entrevoir comment, en ne s'occupant que de concours, elle pourra remplir la mission d'encouragement dont elle s'est librement chargée.

On peut, en effet, comparer exactement son action sur l'élevage à l'influence que peut avoir sur la naissance des lauréats, l'universitaire éminent qui couronne, en fin d'année scolaire, les meilleurs élèves des lycées.

En distribuant des primes de 1.000 francs à des pouliches de 2 ans, la Société deviendrait maîtresse absolue de la production, même dans les pays les plus riches, car elle aurait le choix des mères et leur désignerait les étalons de son goût.

Dans le Sud-Ouest toutes les plus belles jumements seraient à sa discrétion.

Le rêve. — Il arriverait ainsi un temps où toutes les bonnes poulinières seraient pensionnées, soit par des primes de conservation, soit après la fin de leur contrat par des primes de poulinières; il n'y aurait plus de place pour les mauvaises et les produits défectueux deviendraient l'exception.

L'amélioration de la race serait constante si les jurys se montraient de plus en plus difficiles pour la sélection des mères.

La forme des produits étant ainsi devenue parfaite, il faudra penser à augmenter leur qualité et à donner à une surproduction possible le moyen de gagner sa vie, et de rester dans le pays pour assurer la mobilisation.

Il n'y aurait qu'avantage à ce moment à permettre aux pouliches de figurer dans des concours n'entraînant ni grande fatigue, ni doping fatal à l'élevage.

Une gymnastique raisonnable ne pourrait qu'être favorable à l'espèce avant l'entrée au haras.

Le contrat de conservation, au lieu d'aller de 3 à 7 ans, pourrait alors être reculé pour quelques-unes des plus sérieuses de 6 à 10.

Création de l'étalon régional. — Lorsque cet âge d'or régnera il faudra arriver à l'étalonnage régional qui s'imposera dans les pays de grosse production par suite de l'amélioration progressive tendant à la création d'un type familial se rapprochant le plus possible de la perfection désirée: le cheval de selle étoffé.

Il y a des pays où l'on n'y arrivera que tard par suite des conditions moins favorables et de mélanges de sang contraires à l'uni-

fication, mais il faudra y tendre néanmoins dans toutes les régions d'élevage.

Il n'est que temps de chercher à créer cet étalon, car le bourdon aura vite empoisonné le pays et le pur sang de croisement deviendra de plus en plus rare.

Les poulinières normandes, vendéennes, charentaises et charolaises sont encore assez étoffées pour supporter quelque temps l'étalon de pur sang; il faut en profiter le plus tôt possible pour établir la sélection indigène des poulinières qui donnera l'étalon dont nous avons besoin.

Le jour où dans le Charolais, par exemple, il aura été acheté un étalon du pays, on y sera maître absolument de la direction de l'élevage. Malgré la modicité du prix de la remonte, le pays sera aiguillé du côté du cheval de cavalerie parce qu'il sera ainsi fournisseur des haras.

Utilisation d'une surproduction. — C'est alors que l'on pourra songer à venir en aide aux refusés de la remonte, qui seront pleins de qualité néanmoins.

Les chevaux étant meilleurs et mieux élevés pourront subir des épreuves avec d'autant moins d'inconvénients que la remonte sera amplement servie.



UN REMARQUABLE SAUTEUR ANGLO-NORMAND

Les courses plates de chevaux de 4 ans, les cross-country et les concours battront leur plein d'utilité.

Les courses au galop de chevaux de 3 ans auront alors une petite utilité comme exutoires pour le trop-plein ou comme épreuves pour une certaine qualité d'étalons.

Il faudra songer à retenir dans le pays des chevaux de réserve.

Pour cela il faudra qu'ils soient utilisés et qu'ils gagnent leur vie.

Chevaux de réserve. — Il y a en France une large réserve de chevaux d'artillerie parce que, en temps de paix, tout le monde a besoin de ce genre de chevaux.

Personne au contraire n'a besoin de chevaux de selle en dehors de l'armée et des veneurs.

Il ne serait pas possible de trouver actuellement plus de 10 à 12.000 chevaux de réquisition pour la cavalerie et il en faudrait, paraît-il, 55.000.

Il y aura donc lieu de songer à faire vivre le surnombre quand nous serons assurés d'une remonte parfaite.

Les courses de demi-sang. — Il faudra à ce moment, mais pas avant, organiser des courses de demi-sang au galop.

1° Des courses plates de jeunes chevaux compléments de concours; pour éliminer les sujets manquant de résistance; pour mettre en valeur la qualité d'un cheval qui serait refusé sans cet appoint et pour faire gagner leur avoine à des sujets de second ordre.

Courses pauvrement dotées pour ne pas attirer les meilleurs produits qui ne pourraient que s'y compromettre.

2° Epreuves au galop pour une certaine classe d'étalons afin d'éliminer les candidats trop bien préparés pour la vente; des conditions de modèle et de largeur de membres assureraient la conservation d'un type étoffé et osseux.

Il ne faudrait pas doter ces courses de gros prix afin d'éviter la fraude.

3° Courses nombreuses de chevaux de quatre et cinq ans en plat, et des cross-country pour six ans et au-dessus richement dotés, destinés aux refusés de la remonte, utiles comme chevaux de réserve.

Conclusion finale. — J'ai voulu expliquer par cette longue étude ma conviction de plus en plus ferme et la rendre évidente aux gens non prévenus. Je la résume encore une dernière fois.

La seule manière d'arriver à rendre florissant l'élevage du cheval de cavalerie consiste à donner aux éleveurs les bonnes poulinières qu'ils sont trop pauvres pour avoir.

Il faut empêcher la vente à l'armée ou au commerce de toute jument faite en mère.

Aucune mesure restrictive ne pouvant amener ce résultat, il faut s'attacher à le rendre lucratif.

Je pense qu'il est encore temps d'intervenir utilement; mais il ne faudrait pas trop tarder, car la décadence est manifeste et les dépôts, pour faire leur commande, doivent se montrer, d'année en année, moins exigeants pour les aplombs, les tarses et la légèreté des membres; il y a en même temps diminution de nombre et baisse de la qualité.

Plus on tardera et plus le nombre des bonnes juments diminuera.



ÉTALON NORFOLK BRETON

Dans un certain nombre d'années on ne trouvera plus en France le nombre de chevaux de selle nécessaire à notre cavalerie.

Tandis qu'en appliquant la méthode que je préconise, il ne faudra pas plus de quinze à dix-sept ans pour aiguiller sérieusement l'élevage dans la voie demandée par les cavaliers.

Invocation. — Il faut, pour commencer, des subsides importants: 300.000 francs et la protection bienveillante de tous les personnages dont cela dépend, à commencer par M. le Ministre de l'Agriculture.

Il faut la ferme volonté d'arriver à un résultat chez les convaincus ou le désir de procéder à un essai loyal, exempt de mauvais vouloir, chez ceux qui doutent encore.

J'espère que le Ministre, les haras, toutes les administrations et les sociétés diverses verront dans le sauvetage du cheval de cavalerie une tâche digne de leurs efforts.

Je suis certain que les grandes sociétés ne refuseront pas de prouver leur dévouement au cheval qui est leur raison d'être, en s'occupant de cette reconstitution de notre élevage de demi-sang dont l'existence est gravement menacée.

En s'intitulant « Société d'Encouragement à l'élevage du cheval de guerre français », la plus jeune de toutes a assumé une responsabilité énorme, en ce moment surtout.

En sauvant notre jumenterie, la Société aurait sur la remonte de la cavalerie une influence tutélaire et mériterait vraiment la reconnaissance de tous les amateurs de chevaux de selle.

Elle a gagné ses éperons à Saumur.

Elle gagnerait encore bien davantage, la pleine justification de sa devise.

Ce que je lui souhaite ardemment pour le grand bien de tous.

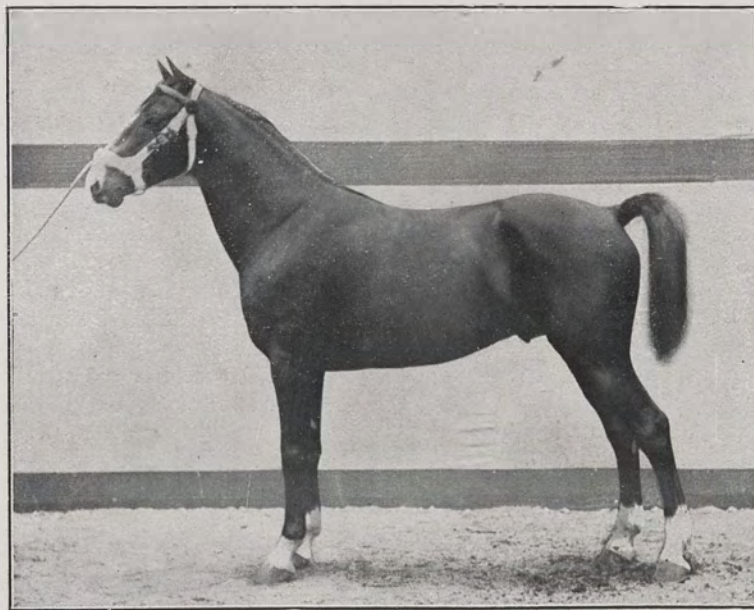
Vicomte MARTIN DU NORD.

En vue de notre exportation chevaline

La France Hippique vient d'organiser une section d'exportation qui s'est réunie le 15 mars dernier sous la présidence du Baron du Teil et de Monsieur Decker-David, l'éminent député du Gers.

La section a pour but de développer l'exportation chevaline, de rechercher des débouchés à l'étranger, d'y faire de la propagande active en faveur des races françaises, de faciliter aux étrangers l'achat des chevaux français et de mettre les éleveurs français à même d'écouler leurs produits à l'étranger.

La France Hippique met gratuitement ses services à la disposition de ses membres, propriétaires ou éleveurs, qui peuvent dès maintenant lui faire parvenir tous renseignements sur les disponibilités de leurs écuries.



ÉPI D'OR, ÉTALON DEMI-SANG TROTTEUR VENDÉEN



LES BARQUES GAGNENT LES PLACES QUI LEUR SONT ASSIGNÉES

CHASSE

LES BATTUES DE MACREUSES

Si la chasse au poste que nous avons décrite dans notre dernier numéro est particulière à la Provence et compte de nombreux adeptes, il existe également en cette belle province, un autre plaisir cynégétique très goûté des nemrods provençaux : les battues de macreuses.

La macreuse est une sorte de canard sauvage à chair noire et de plumage bigarré qui vit de préférence sur les bancs de coquillages au bord de la mer mais préfère les étangs salés.

L'étang de Bolmon, non loin de Marseille, les compte par myriades et c'est là qu'à l'époque des premiers froids, de nombreux fanatiques de ce genre de chasse se réunissent et organisent toute une série de battues qui se terminent par de véritables hécatombes de ces volatiles.

Ces battues sont du reste passionnantes au possible et nous allons vous en narrer les péripéties :

Les nemrods marseillais, farouches amateurs de ces chasses pleines d'émotion, n'hésitent pas à quitter leur ville la veille et viennent passer la nuit dans des cabanes cons-



LES PREMIÈRES MACREUSES PASSENT AU-DESSUS DES BARQUES. LES CHASSEURS OUVRENT LE FEU



MIDI SUR L'ÉTANG DE BOLMON. LES CHASSEURS DÉJEUNENT

truites pour la circonstance sur les rives même du lac.

Vers neuf heures du matin, lorsque la brume achève de se dissiper et que le soleil vient réchauffer de ses rayons les chasseurs engourdis par les premiers froids précurseurs de l'hiver, le campement s'anime.

Aux chasseurs qui ont dormi sur place viennent se joindre d'autres compagnons venus des environs en automobile, en car-

riole, en chemin de fer et même à pied. Tous sont armés jusqu'aux dents et sont ceints de cartouchières bien remplies.

Jetant un dernier coup d'œil à ses armes, chaque chasseur gagne sa « bête », sorte de barque à fond plat exclusivement utilisée sur cet étang en raison du peu de profondeur de l'eau et des fonds vaseux. Il y embarque de nombreuses provisions, car l'on déjeunera à bord et se dirige vers la barque du commissaire général de la battue, qui distribue bientôt après tirage au sort la place que chacun devra occuper et qui donne par la même occasion les dernières instructions pour éviter tout accident.

Les petits bateaux dont le nombre varie entre 75 et

quelquefois 200 et qui ont été réquisitionnés pour la circonstance, arborent alors leur numéro et gagnent pilotés par un, deux ou même trois rameurs, les places qui leur sont assignées.

Le signal du départ est du reste bientôt donné et la petite flottille se déployant prend la direction de Château-neuf-des-Martigues, cette petite Venise française.

La ligne reste immuable, toutes les barques à même allure se dirigent vers la rive

opposée, tandis que les macreuses effrayées par ce mouvement inusité se replient devant les chasseurs.

Bientôt acculées, elles se voient forcées de chercher un refuge et prenant leur parti, elles veulent forcer le cercle qui les cerne. A 100 ou 120 mètres de hauteur, les premières tentent de passer au-dessus des canots.

Les chasseurs ouvrent alors le feu, et pendant une bonne demi-heure, c'est un crépitement ininterrompu de coups de feu, une salve meurtrière qui abat les volatiles par centaines.

Une véritable pluie de plumes et de gibier s'abat sur l'étang, tandis que les chasseurs ne s'occupent que de tirer et de recharger.

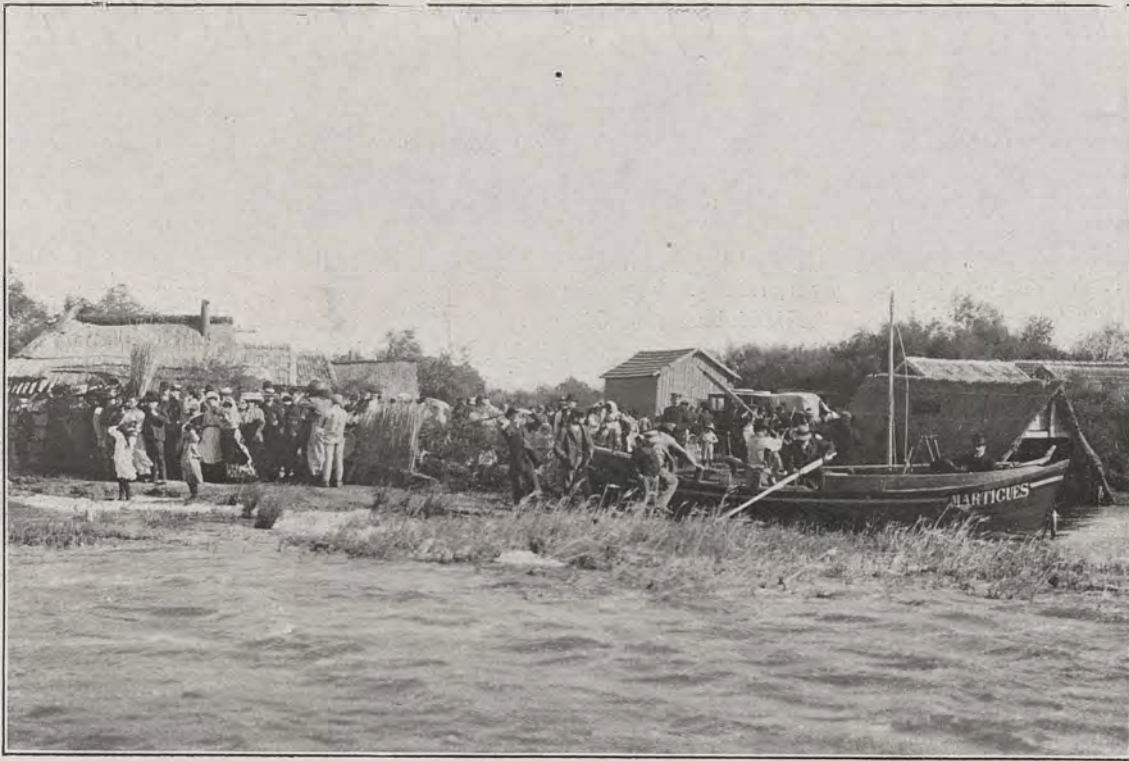
Mais tout a une fin, malgré la pluie de plomb qui les décime, toutes les macreuses survivantes se sont échappées et se sont réfugiées à l'autre extrémité de l'étang.

La chasse s'arrête ; il est midi du reste, et tandis que les ramasseurs vont recueillir à la surface de l'étang, les pièces tuées pour les ramener à terre, les chasseurs abordant près de Martigues se restaurent.

De pantagruéliques festins se donnent à bord de chaque barque, caisses et paniers déversent leur contenu, et les chasseurs affamés par le grand air et l'exercice font grand honneur aux pâtés et viandes froides apportés en abondance, tandis que de nombreuses bouteilles de Cassis et de Château-neuf-des-Papes sont vidés en l'honneur de saint Hubert.

La battue n'est pourtant pas encore finie ; le déjeuner terminé, les chasseurs vérifient et nettoient leurs armes, puis, tandis que de gais propos s'échangent de barque à barque, les différentes unités de la flottille reprennent leur place de combat et le signal du départ retentit à nouveau. Comme le matin, les macreuses sont bientôt de nouveau cernées et doivent essayer le feu meurtrier des chasseurs.

Les victimes sont nombreuses, et tandis que les survivantes



UN NOMBREUX PUBLIC SE PRESSE AU RETOUR DES CHASSEURS

s'échappent à tire d'ailes, les barques regagnent le point de départ des cabanes où toute la population de la région est accourue et attend les chasseurs pour leur proposer l'achat du gibier.

Ils accostent bientôt et la foule leur fait fête.

Tout le gibier tué est transporté à la cabane du commissaire de la chasse qui va procéder à la distribution en divisant le nombre des pièces tuées et recueillies par celui des ba-

teaux et en remettant aux chasseurs qui les montaient une part égale de gibier.

Le partage est effectué sous les yeux du public et chaque chasseur vient recevoir des mains du commissaire la part de gibier qui lui revient ; ce nombre dépasse toujours le minimum de 50 macreuses par bateau.

Cette chasse est plaisante et productive et pour en perpétuer la coutume, les macreuses, que l'on trouve également dans le Nord, dans l'Ouest et dans les étangs de la Sologne, bénéficient dans le Midi d'un régime de protection exceptionnel.

En dehors des battues officielles la chasse aux macreuses est interdite.

Nous avons décrit plus haut les péripéties d'une battue au rang, ce gibier aquatique se chasse également à la débâdade.

Beaucoup plus populaires et plus pittoresques que les battues, ces chasses annoncées dans le Midi à grand renfort de publicité mettent, elles aussi, aux prises des centaines de bateaux ; mais cette fois les chasseurs ne sont tenus à aucune discipline, et la règle en honneur est « chacun pour soi ».

Au jour fixé et après avoir payé le droit de chasse qui varie de 10 à 20 francs, les chasseurs s'élancent à force de rames en poursuivant les macreuses et les tuent par milliers. (On cite en 1907 un tableau de 3.000 pièces après une de ces chasses.)

Ces véritables carnages dégénèrent souvent en pugilat et souvent aussi les chasseurs ont également à souffrir de la maladresse de leurs collègues.

Pourtant chaque chasse attire toujours de nombreux fanatiques.

Cette passion est du reste fort coûteuse ; outre la location de la barque et le paiement du droit d'entrée, le chasseur doit rémunérer ses deux et quelquefois trois rameurs, et la journée de chasse, lorsque l'on y ajoute les déjeuners, cafés, apéritifs, frais de transport, de munitions, de séjour, revient souvent à plus de 150 francs.



DEUX CHASSEURS MONTRANT LE GIBIER QUI LEUR EST ÉCHU EN PARTAGE

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Peu d'activité, cette semaine, sur notre marché. La venue des fêtes de Pâques, précédées elles-mêmes de deux jours de chômage, a occasionné de nombreux vides ; les boursiers ont pris des vacances. Résultat : un ralentissement d'affaires notable. L'attention s'est encore portée de préférence sur les valeurs déjà favorisées antérieurement, caoutchoucs et pétroles ; les autres ont purement et simplement défendu leurs positions. La situation reste donc absolument saine, et, après les fêtes et la liquidation, la Bourse reprendra son cours normal. Il y a bien la perspective des élections générales françaises, mais notre marché n'a pas l'air de s'en préoccuper beaucoup, il fait plus attention à la politique anglaise sur le bruit que le Cabinet n'est pas en solide situation et que de nouvelles élections sont à prévoir dans un délai assez rapproché.

Nos rentes sont en avance, et cette plus-value est due au vote de la loi sur les retraites ouvrières, laquelle loi stipule que les versements effectués par les patrons et par les ouvriers devront être remployés en Rente Française. Des achats déjà importants actuellement vont de ce chef devenir bien plus considérables encore et ils finiront par absorber, peu à peu, lentement mais sûrement, la plus grande partie de notre Fonds National.

Est-ce un bien, est-ce un mal ? L'avenir nous le dira.

Notre 3 % fait 98.25.

Les fonds d'Etats étrangers sont bien impressionnés par les nouvelles rassurantes des Etats Balkaniques.

La dissolution de la Ligue militaire en Grèce constitue l'événement politique le plus important de ces jours derniers.

Les Fonds Russes sont bien tenus : le 5 %, 105.80 ; le 4 1/2 %, 99.55 ; le Consolidé, première et deuxième série, 95.75 ; le 3 % 1891, 81.20 ; le 3 % 1896, 79.10.

Le Turc Unifié clôture à 94.25, ex-coupon le 18 mars.

La Bulgarie 5 % 1896 à 504.25, l'Extérieure 4 % à 97.20.

Le Serbe 4 % touche le cours de 87.30 ; l'Italien 3 3/4, 104.05.

L'Hellénique 1881 fait 252.

Nos Etablissements de Crédit profitent des nombreuses émissions passées et à venir. La Banque de Paris fait 1.800, après 1.810. Le Crédit Lyonnais, à 1.422, perd une légère fraction. Le Crédit Mobilier est ferme à 732. La Banque Française, à 326. L'Union Parisienne, à 1.034.

Parmi les Chemins de Fer Français, le Nord s'avance jusqu'à 1.790.

Le Conseil d'administration de cette Compagnie vient de fixer à 72 francs le chiffre du dividende qui sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires convoquée pour le 30 avril prochain.

Le Lyon fait 1350, l'Orléans 1446, l'Est 951, le Midi à 1169,50, l'Ouest à 979, le Sud de la France à 239.

Les titres Cuprifères sont très lourds : le Rio faiblit jusqu'à 1928, le Boléo à 822, le Cape à 190.

|| Toujours en effervescence, les valeurs de caoutchouc clôturent : l'action Caoutchouc à 382 et la Sumatra à 385.

Les valeurs de Pétrole sont également très fermes. La Stéana Romana est à 665.

Valeurs diamantifères soutenues : De Beers ordinaire, 491,50 ; Jagersfontein, 232,50. Cette dernière déclare un dividende de 6 shillings par action équivalent à un intérêt annuel de 60 % pour le semestre finissant le 31 mars 1910. Rand Mines, 234,50 ; Goldfields, 170.

Les valeurs de Traction sont en hausse marquée,

surtout le Nord-Sud qui ne gagne pas moins de 30 francs sur son cours de compensation à 344.

La Thomson Houston cote 835. Les Omnibus 1520. Le Métropolitain 608.

Le Suez se maintient aux environs de 5080.

Les valeurs d'Electricité justifient la vogue dont elles jouissent auprès du public, et même celles qui ont été atteintes par les inondations font l'objet d'achats suivis.

Les Câbles Télégraphiques cotent 100 fr. Société Edison 1388. Secteur de la Place Clichy 1435. Le Secteur Rive Gauche qui, au moment de la crue était descendu jusqu'à 280, atteint le cours de 330 en vive reprise. L'Electricité de Paris cote 518.

Signalons parmi les Charbonnages Français et Belges intéressants :

A Lille : Anzin 9125 contre 8010 en janvier, Bruay 1221 contre 1185, Courrières 3650 contre 3370, Lens 1136 contre 995 les unités et 114 contre 98 les dixièmes, Liévin 4800 contre 4625, et Ostricourt 3298 contre 3245.

A Bruxelles : Amersœur 2999 contre 2890 en janvier, Fontaine-l'Évêque 3835 contre 2900, Gosson Lagasse 3995 contre 3900, Sacré Madame 5975 contre 5600, et Unis Ouest de Mons 1355 contre 1380.

Tous ces charbonnages de premier ordre constituent un placement des plus solides, que, sans hésiter, nous pouvons ranger parmi les valeurs dites de « Père de famille » ; présent des plus sérieux, avenir indiscutable, et, pour conclure, belle marge de hausse sous des temps extrêmement prochains — tel est le bilan de nos principaux titres charbonniers.

Le « Froid Industriel », toujours soutenu, cote 121 bien impressionné par l'augmentation continuelle de ses installations pour la Marine et l'Industrie.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à la « Banque Lilloise », 2, rue du 4-Septembre.

BANQUE LILLOISE

2, rue du 4-Septembre, Paris. — TÉLÉPHONES : 234.58 & 59

Succursales :

LILLE. — 60, boulevard de la Liberté.
VALENCIENNES. — 27, rue du Quésnoy.
CHARLEVILLE. — 5, boulevard des Deux-Villes.
ABBEVILLE. — 4, place du Palais-de-Justice.
BESANÇON. — 26, rue de la République.

EVREUX. — 18, rue Chartraine.
NANCY. — 6, rue de la Constitution.
ROUEN. — 7, rue Jeanne d'Arc.
SAINT-QUENTIN. — 41, rue Saint-André.
TOURS. — 37, rue de Buffon.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

(OISE) à 7 kil. Chaumont-en-Vexin et 5 kil. GISORS
DOMAINE CHATEAU et FERME dit de Latainville. Rev. net de la ferme : 9.400 fr. C^{te} tot. 161 hect. TR BELLE CHASSE. A adj^{te} après décès jeudi 5 mai, 2 h. Et. M^{re} FEAU, not., Chaumont-en-Vexin. A.

Villers-s.-M^{re}, r. de l'Aumône : 1^{re} VILLA C^{te} 1.000^{fr.}.
2^e PRAIRIE. C^{te} 3.600^{fr.} M. à p. : 25.000, 12.000^{fr.} Adj. Ch. Not. à Paris, 12 avril. M^{re} SALLE, not. 154, B. Haussmann. N.

Propri^{te} S. R. PIERRE-DUPONT (10^e) rev. br. 3.000 fr. à Paris M. à p. : 30.000 fr. Prêts à cons. A adj. Ch. Not. 12 avril. S'ad. aux not. M^{re} LEROY, RENOST, et A. Morel d'Arleux, 5, r. du Renard. N.

Maison Rue JOINVILLE, 40, angle rue de Flandre, 104. à Paris M. à p. 150.000 fr. Cont^{re} 493^m 40. Rev. 20.000 fr. M. à p. 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. Not. 19 Avril. M^{re} DURANT DES AULOIS, not. 15, r. Tronchet. N.

Maison Rue JOUY, 13. Rev. n. 2.200 fr. (2.200 fr. en 1915). à Paris M. à p. 35.000 fr. Prêts à cons. 16.000 fr. (11.000 fr. au Créd. fonc.) A adj. Ch. des Not. 26 avril 1910. M^{re} P. ROBINEAU, not. 8, r. Maubeuge. N.

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ de Mars)
A adj^{te} s^{ur} 1 ench. Ch. des Not. Paris, 19 Avril 1910.
2 TERRAINS Av^{enue} Charles Floquet 1^{er} en nord du Parc, 949^m. M. à p. 240 f. le m. 2^e Angle Av^{enue} Oct. Gréard, 667^m. M. à p. 210 f. le m. S'ad. M^{re} DELORME et MAHOT de la QUÉRANTONNAIS, 14, r. Pyramides, dép. ench. T.

VILLE DE PARIS
A adj^{te} s^{ur} 1 ench. Ch. des Not. Paris, 19 Avril 1910.
2 TERRAINS RUE THEODORE DE BANVILLE. S^{ur} 512^m et 497^m. M. à p. 250 f. le m. S'ad. M^{re} MAHOT de la QUÉRANTONNAIS et DELORME, r. Auber, 11, dép. ench. T.

A louer HARAS 70 Hect. tr. bons Herbages. pour boxes et bât^{iments} divers. S'ad. M^{re} FEAU, notaire, Chaumont-en-Vexin (Oise). Téléph. 13. A.

PETITES ANNONCES

Hunters importés directement d'Irlande, 1^{er} ordre. Plein service et toutes garanties. Prix mod. — 17, r. de la Trémoille, Paris. 400

2 trott. rout. nets, 5 a., 1^{er} 60, pap., en 140^{fr.} r^{ue}, menes p^{ar} dame, t. gar. 1.500 pièce, remarq. brill^{ants}, ont chassé, ch. d'amateur parf. — Pa. gr. Cobs Norf. 1 rouane, 5 a., 1^{er} 54, tr. brill^{ants}, vites., t. repos, t. gar. 2.500, vend. sépar^{ément}. Les 3 visibles Finistère. Lorant, Tilleuls, Donnery (Loiret) 401

A vendre Ponette baie 4 ans, 1^{er} 50, par Ranès p. s., montée, attelée, très douce. 675 fr. — M. Langer, Lillebonne (S^{ud}. Inf.) 408

Hongre bai brun, 1^{er} 60, allures extraordinairement brillantes, attelé ou non avec américaine et harnais d'occasion. Visible Paris. — Lamettrie, 30, rue Boissière, Paris. 409

A vendre jument col baie brune, 1^{er} 51, cu lotée, membrée, modèle rare, garantie tous usages, 7 ans, nette, 1 200 fr. — De Boissière, Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). 411

Très joli poney bai rubican : 1^{er} 32, 7 ans, jolies allures ; trotte vite ; douceur et sagesse parfaites ; très bien attelé. peut être mené par dame en toute sécurité. Absolument sain et net. Vendu de confiance avec toutes garanties. Photo. Prix : 450 fr. — Pierre Claverie, à Béhobie (Basses-Pyrénées). 412

Bassets all emands parf. chasseurs vendus cause démonte. 650 fr. la meute de 8 ch., 100 fr. sépar^{ément}. Château de Gouérs, Segry (Indre). 407

Après décès, à vendre deux voitures par Rotschild : coupé deux places et victoria avec mécanique, garniture verte en très bon état. — S'adr. à M. Akar, 82, r. de la Jonquière. 410

Chasseur sérieux au chien d'arrêt demande action sur chasse perdreaux et faisans, ou droit de chasse sur propriété gardée. — S'adresser au journal. 412

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis Minerva ! Personne n'ignore la véritable révolution



que ces châssis ont amenée sur le marché. Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 0/0 ; Rendement augmenté de 25 0/0 ; Silence absolu. Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empresse-

ment à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chaitres, à Neuilly-sur-Seine.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneton, Paris P. Monod, directeur.

La Corrida

PARFUM
ULTRA PERSISTANT
ED. PINAUD
18 PLACE VENDÔME
PARIS
QUINTESSENCE, LOTION
POUDRE, SAVON

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies